

CALCUL DU COMPTE DE FRAIS REPORTÉS ANNUEL RELATIF À LA REDEVANCE AU FONDS VERT
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2011
(000 \$)

No ligne	Description		
1	<u>Écart annuel entre le revenu relatif au Fonds vert et la redevance payée</u>		
2	Volumes normalisés livrés du 1 ^{er} octobre 2010 au 30 septembre 2011 (Gaz Metro 9, doc. 1, p. 2, col. 2, li. 37)	5 461 039	10 ³ m ³
3	Volumes exemptés sur facturation du 1 ^{er} octobre 2010 au 30 septembre 2011	(265 701)	10 ³ m ³
4	Matières premières	(28 621)	10 ³ m ³
5	Biogaz	5 166 717	10 ³ m ³
6	Variation de l'estimation des volumes non-facturés de la fin décembre 2010 et effet de facturation rétroactive	42 700	10 ³ m ³
7	Normalisation des revenus de l'exercice (Gaz Metro 9, doc. 1, p. 2, col. 2, li. 35)	6 457	10 ³ m ³
8	Volumes assujettis du 1 ^{er} octobre 2010 au 30 septembre 2011	5 215 874	10 ³ m ³
9	Taux	0,00851 \$	
10	Revenu relatif au Fonds vert du 1 ^{er} octobre 2010 au 30 septembre 2011		44 387 \$
11	Coût de service du Fonds vert (Voir détails li. 19 à 23)		40 758 \$
12	Écart entre les revenus et le coût de service du Fond vert		(3 629) \$
13	<u>Montant additionnel porté au compte de frais reportés résultant du différentiel de la Redevance au Fonds vert payée par rapport au budget</u>		
14	Redevance annuelle au Fonds vert budgétée	40 248 \$	
15	Redevance annuelle au Fonds vert payée	39 580 \$	
16	Écart		(668) \$
17	Total du compte de frais reportés relatif au Fonds vert		(4 297) \$
18	Note: Ce compte de frais reporté a porté intérêts pendant l'exercice 2010-2011, portera intérêts durant l'exercice 2011-2012 et sera amorti sur 5 ans à compter de l'exercice 2012-2013.		
19	Pour l'exercice 2010-2011, le coût de service se détaille comme suit :		
20	Dépense d'amortissement (R-3720-2010, Gaz Metro 8, doc. 8, p. 8, li. 3)	168 \$	
21	Facture annuelle (R-3720-2010, Gaz Metro 8, doc. 8, p. 8, li. 4)	40 248 \$	
22	Rendement sur la base de tarification (R-3720-2010, Gaz Metro 8, doc. 8, p. 8, li. 7)	342 \$	
23			40 758 \$

